



Ma ville notre Planète!

CHAQUE GESTE COMPTE QUAND ON EST
PLUS D'UN MILLION DE BRUXELLOIS

Mensuel - Décembre 2010 - n° 58



-  **Alimentation** > p3
Cuisinons de saison
-  **Nature** > p6
Une grande aigrette à Bruxelles
-  **Consommation** > p7
Etiquettes transparentes

-  **Energie** > p4 et 5
Bâtiment et habitants
exemplaires



BRUXELLES
ENVIRONNEMENT
- IBGE -



Bonne année locale et de saison!

Bruxelles Environnement vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2011! A cette occasion et pour vous remercier de votre fidélité, un magnifique calendrier truffé de conseils pour une alimentation durable, de recettes à base de fruits et légumes locaux et de saison, et d'astuces pour consommer des produits locaux vous est offert. En tant qu'abonné à *Ma ville notre planète* (version papier), vous l'avez reçu avec votre mensuel. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous abonner gratuitement sur www.bruxellesenvironnement.be/abonnement ou commander ce calendrier au 02 775 75 75 ou via info@bruxellesenvironnement.be.



7^e PAE: Quel futur pour la politique environnementale européenne?

Les 25 et 26 novembre 2010, s'est tenue à Bruxelles une conférence pour aboutir à un véritable 7^{ème} programme d'action pour l'environnement (PAE). Cette initiative soulignait la volonté de la Présidence belge de l'Union européenne d'améliorer la gouvernance environnementale à l'échelle de l'Europe. La conférence s'est attardée sur l'impact des différentes stratégies mises en place au sein de l'Union, ainsi que sur le rôle qu'elles jouent dans le processus décisionnel au niveau européen. Des orateurs représentant l'union européenne, des institutions locales et nationales, ainsi que la société civile, ont discuté de l'enjeu de développer de meilleurs instruments de gouvernance et ont débattu notamment du rôle des instruments légaux, économiques et volontaires dans la perspective d'une meilleure procédure de réglementation.

Plus d'infos: www.eapdebate.org

Nouvel espace « jeunes » au parc de Woluwe



© (Photo Cécile Duvivier)

Bruxelles Environnement s'efforce de rendre les parcs de la Région les plus accessibles à leurs utilisateurs. Les jeunes, notamment les mouvements de jeunesse, ne sont pas des moindres. Il s'agit d'aider les jeunes à concrétiser leurs activités dans le respect de la vulnérabilité de la nature qui les accueille. Ainsi, en octobre, pas moins de 700 jeunes ont participé à une journée de contact avec une vingtaine de gestionnaires du parc de Woluwe et de Bruxelles Environnement. A cette occasion, de nouveaux aménagements du parc destinés aux mouvements de jeunesse et en partie réalisés avec eux ont été inaugurés en présence de la ministre de l'environnement.

Plus d'infos: www.bruxellesenvironnement.be > Particuliers > Espaces verts et biodiversité > Pour les jeunes.

Etat de l'environnement à Bruxelles: connaître pour mieux gérer

Pour gérer efficacement l'environnement, il faut d'abord disposer d'un état des lieux. Il faut connaître les facteurs de changement et les pressions que nos modes de production, de consommation et de déplacement exercent sur l'air, l'eau, le bruit, les sols, la biodiversité et les rejets de CO₂. Il faut appréhender les risques les plus importants pour notre santé.



Pour la Région de Bruxelles-Capitale, tous les 4 ans, un Rapport sur l'Etat de l'Environnement fait le point sur ces questions. Le dernier rapport complet date de 2007 et concerne les données 2003-2006. Une publication plus synthétique et sélective est publiée tous les deux ans. L'édition 2009, qui traite d'une sélection de données datant de 2007 et 2008, vient de sortir.

Le rapport complet est téléchargeable sur le site www.bruxellesenvironnement.be > Etat de l'environnement > Synthèse 2009.

Il peut également être demandé au 02 755 75 75.

Ma ville notre planète

Publication mensuelle sauf janvier, juillet et août - Bruxelles Environnement - Gulledele 100 - 1200 Bruxelles Tél. 02 775 75 75 - info@bruxellesenvironnement.be - www.bruxellesenvironnement.be
 EDITEURS RESPONSABLES: J.-P. Hannequart et E. Schamp. COMITÉ DE RÉDACTION: Xavier Van Roy, Mathieu Molitor, Louis Grippa, Rik De Laet. RÉDACTION: Marc Magain. PHOTO: Marc Magain (p. 3); Marc Magain et ASBL Bonnevie (cover, p. 4, 5); Cécile Duvivier (p. 2); Christian Mehlführer (p. 6); PRODUCTION: www.4sales.be © IBGE-BIM - Imprimé avec encre végétale sur papier recyclé.



Alimentation

Quand les CHICONS font des petits RONDS

L'heure des réveillons a sonné. Qu'allons-nous mettre au menu? Le chef Carlo de Pascale nous invite à découvrir les délices des produits locaux et de saison. Pour un réveillon gastronomique et durable!



Carlo de Pascale

Alors qu'en cette période de fêtes, la tentation est grande de consommer des haricots du Kenya, des homards canadiens ou des kiwi néo-zélandais, Carlo de Pascale donne à la mi-décembre des cours de cuisine à près d'un millier de cuistots amateurs bruxellois invités par Bruxelles Environnement. Matières premières: des produits locaux et de

saison. En plus d'être délicieux et gorgés de vitamines, les fruits et légumes locaux et de saison contribuent à réduire l'empreinte environnementale de notre alimentation. Notamment car le transport est moindre et il n'y a pas lieu de les cultiver en serres chauffées (voir encadré).

MVNP: Carlo, le thème des produits locaux et de saison, à la veille des réveillons, n'est-ce pas un peu difficile?

Carlo de Pascale: La multiplication des produits exotiques est récente. Historiquement, la cuisine est avant tout territoriale et de terroir. Notre patrimoine culinaire repose sur les produits locaux et de saison. Et il n'a pas fallu attendre l'exotisme pour que naisse la gastronomie!

MVNP: Le succès des cours de cuisine locale et de saison ne vous étonne donc pas?

Carlo de Pascale: D'une part, nous privilégions notre plaisir de bien manger. D'autre part, nous sommes de plus en plus conscients des menaces que

notre alimentation fait peser sur la terre. En tant que cuisinier, mon message est qu'on peut concilier les deux: une alimentation de qualité est synonyme de gastronomie et de plaisir. Je l'enseigne à mes élèves: on peut satisfaire nos papilles en utilisant des produits locaux et de saison. Y compris pour des fêtes et réveillons!

MVNP: Certains produits peuvent paraître moins tentants?

Carlo de Pascale: L'alchimie de la cuisine, c'est de marier des goûts et des saveurs. Prenons le chou-rave, par exemple: on peut l'agrémenter de quelques gouttes de jus de citron, de quelques copeaux de fromage, d'un filet d'huile d'olive vierge extra et le tour est joué! Autre cas, le chicon. Pour magnifier son amertume, ajoutons un peu de sirop de Liège, par exemple! Et le panais, qui se retrouve actuellement sur les affiches des légumes de saison: vous pouvez l'enfourner, le rôti, le poêler... Quel délice! C'est le but de ces cours de cuisine: apprendre des recettes et techniques qui permettent les festins de produits locaux et de saison.

Résister aux tentations

Avec les fêtes de fin d'année, les tentations sont innombrables. Devant les rayons de magasins, gardons toujours un chiffre en tête: un kilo d'aliments transporté par avion sur une distance de mille kilomètres est source d'émissions de 570 à 1.580 grammes de CO₂. Ainsi, un kilo de kiwis néo-zélandais transporté par avion (18.000 kilomètres) occasionnera l'émission de 10 à 32 kilos de CO₂, soit l'équivalent de 90 à 270 kilomètres de route avec une petite voiture.

Autre élément: le gaspillage. En moyenne, les déchets alimentaires représentent 12 % du volume de nos sacs blancs à Bruxelles. C'est déjà énorme. En période de fêtes, cette part monte à 20 %. Pensons donc à gérer au mieux nos aliments

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Bruxelles Environnement met à la disposition du public de nombreuses publications sur l'alimentation: fiches saisonnières pratiques, brochures, dépliants, calendriers de fruits et légumes de saison...

Plus d'infos:

www.bruxellesenvironnement.be > Particuliers > Mon alimentation, ou via le 02 775 75 75.

Le logement durable accessible à tous

Ils avaient raison :



FA

Depuis juillet 2010, 75 Bruxellois font vivre l'adage selon lequel 'L'espoir fait vivre'. Après avoir connu durant des années de nombreuses galères en matière de logements, quatorze familles sont devenues propriétaires de leur duplex. Pas n'importe comment : pendant plus de cinq ans, encadrées par les associations CIRE et Bonnevie, des familles précarisées ont porté et façonné leur projet collectif. Et pas n'importe quel logement : grâce à la Région Bruxelloise et son Fonds du logement, « L'Espoir » est un 'Bâtiment Exemple' où la facture annuelle de chauffage devrait égaler... le prix d'un gros bouquet de fleurs!

Un matin comme les autres à la rue Fin, à Molenbeek-Saint-Jean. Joséphine croise Philippe. Ils échangent quelques propos qui, entre copropriétaires, relèvent de la vie quotidienne. Ce matin, des sacs bleus sont restés sur le trottoir. Mauvais tri, semble-t-il... Joséphine et Philippe

Joséphine :

“ Jusqu'au bout, on s'est battu. Parfois, on n'y croyait plus. Et, maintenant, on nous prend en exemple. ”



abordent aussi le sujet d'une décision à prendre par la copropriété : des travaux sont en cours sur un immeuble voisin, il va falloir prendre une position sur des modifications à apporter à la mitoyenneté.



L'Espoir est un bâtiment exemplaire, construit à Molenbeek.

Un autre habitant, Fadel, a déjà eu des contacts avec l'architecte. Il fera rapport prochainement.

 **Un passé qu'on voudrait oublier**

Bref, le train-train de la copropriété... Sauf qu'ici, les voyageurs ont longtemps cru qu'ils resteraient à quai, en dehors de ce train du logement. Familles nombreuses à revenus très modestes, bénéficier d'un logement décent à Bruxelles leur semblait simplement impossible à imaginer.

Fadel : « Avec notre famille de cinq personnes, nous avons vécu dans un appartement humide de 56 mètres carrés. Ma femme et moi dormions dans une

Fadel :

“ On veut que les autres profitent de notre expérience. C'est pour cela que je suis prêt à participer à toutes les animations possibles. ”



chambre de 2,5 sur 3,5 mètres et les trois enfants dans une autre, heureusement plus grande. Ils y faisaient aussi leurs devoirs ». Joséphine renchérit : « A Molenbeek, j'ai habité un appartement d'une chambre avec mes cinq enfants. Sans chauffage. Pour ma famille nombreuse, les sociétés de logement n'avaient rien à proposer. J'étais sur des listes d'attente depuis des années ». Philippe intervient à son tour : « Tous les six, nous vivions dans un appartement au quatrième étage, sous

Lorella

(architecte-conseil de la Maison de Quartier Bonnevie) :

“ Ces années de travail facilitent aussi l'intégration. Nos amis ont porté eux-mêmes leur projet. Ils ont pris beaucoup d'assurance. Cela en a aidé beaucoup à trouver du travail. ”



le toit, sans ascenseur. Ce n'était pas isolé, le chauffage nous coûtait presque deux mille euros par an ».

Depuis juillet 2010, la famille de Fadel occupe un joli duplex de 120 m² avec trois chambres, salle de bains, douche, salon, cuisine américaine. Celles de Joséphine et Philippe disposent de quatre chambres. Et tous en cœur, sans guère de variation, ajoutent : « Ca a été long. Par moments, on n'y croyait plus, on pensait que c'était un mirage. Et c'est arrivé, nous avons notre maison, bien à nous. 'L'Espoir', c'est notre bébé ».

 **L'Espoir qui fait vivre**

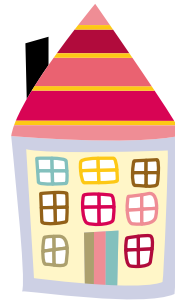
'L'Espoir' : le nom du bâtiment est aussi le patronyme d'une aventure qui a duré une dizaine d'années et se poursuit. Il faut remonter à 2004. A l'époque, à

Lahoussine :

“ Il y a tant de familles qui cherchent encore un logement. Nous espérons que notre expérience serve. ”



IT VIVRE!



Philippe :

“ Chacun a son 'chez-soi'. Mais nous formons une communauté. C'est tellement important. ”



l'initiative conjointe de la maison de quartier 'Bonnevie' et du CIRE (ASBL Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers), un groupe de familles nombreuses précarisées en recherche de logement est constitué. Ainsi encadrée, la communauté se met au boulot.

Ensemble, la quinzaine de familles crée une association en 2006 et va monter progressivement son projet. Le terrain est acquis à des conditions avantageuses auprès de la commune de Molenbeek-Saint-Jean par le maître d'œuvre, Le Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale. Le projet est mis à l'étude avec le bureau d'architecture Carnoy-Crayon. Les futurs habitants en sont les artisans actifs : ils étudient le projet et l'adaptent selon les réalités financières et sociales.

Philippe : « Quand on s'est rendu compte qu'avoir chacun sa maison était au-dessus de nos moyens, on a opté pour les duplex. Mais notre priorité était l'isolation acoustique. Nous avons tous des familles nombreuses et nous voulions que nos enfants puissent vivre sans déranger nos voisins. Il y a 45 enfants ici! ».

Progressivement, également, les experts

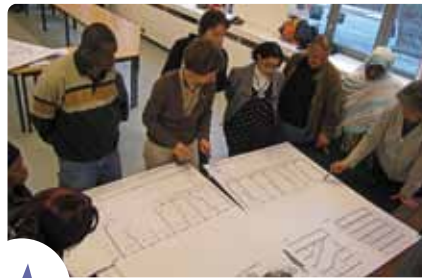
Alain Hubert :

“ La Station Princesse Elisabeth en Antarctique est une aventure humaine. 'L'Espoir' en est une autre. Je suis très fier du jumelage qui nous unit. ”



Alain Hubert parmi les habitants de L'Espoir.

suggèrent aux futurs habitants d'évoluer vers une maison modèle en matière d'environnement. Les familles visitent des maisons passives et se laissent convaincre. Fadel : « Au début, nous avons beaucoup de doutes. Un autre habitant et moi-même, nous avons suivi une formation d'animateur 'Défi Energie' ». Philippe éclate de rire : « Je suis originaire du Rwanda. Quand on m'a parlé d'une maison sans chauffage en Belgique, j'ai été très inquiet. J'étais certain qu'on allait mourir de froid!



Les futurs propriétaires ont été associés à tous les choix.

Mais les visites de bâtiments que j'ai faites et mes recherches sur les constructions en Allemagne m'ont convaincu »...

Présent chaleureux

L'option passive ayant été adoptée, le bâtiment a bénéficié à la fois des Primes énergie régionales, mais a aussi participé et gagné au Concours Bâtiments Exemplaires : triples vitrages, matériaux écologiques, toiture verte, système de ventilation mécanique contrôlée (sans installation de chauffage classique), etc. L'un dans l'autre, le dossier, porté par les associations et le Fonds du Logement, a bénéficié – outre le prix de vente préférentiel du terrain pratiqué par la Commune de Molenbeek – d'aides équivalant à 25 % de l'investissement total, y compris le terrain. Pour le reste, les habitants sont propriétaires et remboursent progressivement les prêts pendant trente ans. Un peu moins de 700 euros pas mois.

Philippe, le jour de notre visite, alors que le thermomètre à l'extérieur frise le zéro degré, sourit : « Il fait bon, hein? Sans chauffage! Je



Des Bâtiments Exemplaires

Depuis 2007, la Région de Bruxelles-Capitale organise un concours en vue de valoriser et favoriser la construction ou la rénovation de 'Bâtiments Exemplaires'. Le but de ce concours est de démontrer que, dans le respect de budgets raisonnables, il est possible d'atteindre de très bonnes performances énergétiques et environnementales pour des constructions neuves ou rénovées. Dans le cadre de ce concours, une enveloppe de plusieurs millions d'euros est partagée entre les projets les plus prometteurs. L'Espoir a été lauréat en 2008.

Sur 3 ans (2007, 2008 et 2009), 117 projets ont gagné le concours Bâtiments Exemplaires et se partagent 19 millions € d'aides financières. Ils représentent une surface de pas moins de 265.000 m². Les bâtiments sont construits avec des matériaux écologiques. Tous finalisés d'ici 2013, ils consommeront jusqu'à 10 fois moins d'énergie, permettant d'économiser 13.000 tonnes de CO₂ par an.

viens de recevoir la régularisation des frais de chauffage pour mon logement précédent. Si je compte tout, le loyer et le coût de l'énergie, je payais presque plus que le remboursement mensuel pour ce duplex. Et puis, 'L'Espoir', c'est chez moi, c'est ma maison, notre maison à tous, notre bébé »...

En savoir plus

www.bruxellesenvironnement.be

> Particuliers > Thèmes >

Eco-construction > Bâtiments exemplaires

Sur le site, outre l'information générale, un moteur de recherche, une carte interactive des projets, des info-fiches sont téléchargeables ainsi qu'un dépliant (disponible sur demande auprès de info@bruxellesenvironnement.be, 02 775 75 75)

'L'Espoir' a son blog :

www.espoirmolenbeek.blogspot.com

Nouvelle espèce à Bruxelles

Eddy, la **GRANDE AIGRETTE**, passe l'hiver chez nous

La présence de ce grand mangeur de poissons est un bon indicateur de la qualité des eaux de surface bruxelloises. La grande aigrette y a vu un garde-manger suffisant et l'opportunité d'occuper des espaces où elle n'avait jamais été vue.



© (Photo Christian Mehtführer)

Ardea Alba est le nom scientifique de la grande aigrette.

Depuis 3 ans environ, des ornithologues de Bruxelles Environnement observent la présence de cette espèce à Bruxelles. Ils ont surnommé ce grand oiseau blanc « Eddy », sans d'ailleurs être sûrs qu'il s'agisse du même spécimen chaque année... D'une taille moyenne de 55 à 65 centimètres, d'une envergure proche du mètre, Eddy ressemble très fort au héron qui est, lui, très commun dans nos contrées. A l'exception

qu'il est tout blanc: ce n'est pas par hasard que la grande aigrette est aussi parfois appelée 'héron blanc'.

Mangeur de poissons

Comme le héron, la grande aigrette aime les zones humides aux eaux peu profondes. L'oiseau se nourrit exclusivement de poissons, amphibiens, crustacés et insectes. Sa présence est donc considé-

rée comme un indicateur de bonne qualité des eaux de surface. A Bruxelles, Eddy est souvent observé dans la zone du parc de Struybeek. Mais aussi au Rouge Cloître, où il trouve les arbres morts où nicher et les marais où se nourrir. Reste à se demander pourquoi la grande aigrette est ainsi apparue à Bruxelles alors que la chose aurait été inimaginable, il y a à peine dix ans.

Territoire en extension

Olivier Beck de Bruxelles Environnement explique: « Dans un premier temps, on s'est interrogé sur la responsabilité de l'évolution climatique. Ce n'est pas la bonne explication. La grande aigrette est massivement présente sur une aire de répartition localisée à l'Est de l'Europe. Depuis une dizaine d'années, avec l'interdiction de la chasse en ces contrées, ce territoire s'élargit vers l'ouest avec de nombreuses observations de grandes aigrettes aux Pays-Bas, en France, en Grande-Bretagne et, même, en Irlande. En Belgique, on a commencé à en voir sporadiquement aussi bien en Flandre qu'en Wallonie ». Eddy reste donc un cas isolé à Bruxelles. Mais probablement que si la tendance se confirme à l'ouest de l'Europe, la grande aigrette ne restera pas seule!

CHOUETTE OU LUGUBRE ?

Le cliché sonore est bien connu. Ambiance de forêt en plein hiver. Brume persistante. Et ce « Ouhouhou... » caractéristique qui glace le sang et est devenu un des éléments incontournables des films d'horreur. Le cliché repose simplement sur une réalité. L'oiseau qu'on entend ainsi est la chouette hulotte. Et les mâles sont parmi les tout premiers à déclencher leur 'activité territoriale' qui consiste à tenter d'attirer les femelles et marquer leur territoire par le chant. Ils n'attendent pas l'été et ce sont les conditions climatiques qui déclenchent, souvent dès décembre, ce comportement. Anne Weiserbs (AVES): « Il y a une septantaine de couples de chouettes hulottes à Bruxelles, en Forêt de Soignes, mais aussi dans les parcs du Sud de la ville. Cette population peut varier très fort d'une année à l'autre car la démographie est fortement liée à la disponibilité de nourriture essentiellement constituée par de petits rongeurs ».





Etiquetage

PRODUITS CHIMIQUES : un consommateur averti en vaut deux !

Identifier les dangers afin de se protéger. C'est l'objectif du nouveau système d'étiquetage des produits chimiques. Progressivement, ce système sera le seul appliqué au niveau européen et même mondial. Autant le connaître !

En matière de produits chimiques, un principe de précaution s'impose. La priorité sera toujours donnée aux alternatives moins dangereuses pour la santé et l'environnement. Pensons, par exemple, aux techniques préventives permettant d'éviter l'emploi des pesticides. Ensuite, si le recours à un produit chimique s'impose, le respect des dosages et des modes d'emploi permet d'éviter le gaspillage et de limiter les risques. Dans tous les cas, il convient de bien connaître les risques pour la santé ou pour l'environnement. Lire l'étiquette est un acte de prudence essentiel !

Nouvel étiquetage

Depuis début 2009 et progressivement jusque 2015 (le temps de remplacer les produits avec ancien étiquetage en circulation), un nouveau système est mis en place aux niveaux européen et mondial pour harmoniser le classe-

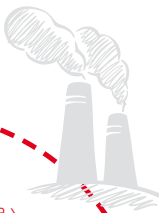


La nouvelle étiquette

ment et l'étiquetage des produits chimiques dangereux. Fabricants et importateurs doivent le respecter : évaluation des dangers et classification selon des critères plus sévères, éventuels emballages de sécurité, affichage clair sur les produits, informations au centre national Antipoisons sur la composition. Cet étiquetage s'adresse, bien entendu, en priorité au consommateur. Que faut-il en retenir ?

Une nouvelle étiquette

Les deux zones principales qui intéressent le consommateur figurent dans le bas de l'étiquette. Y a-t-il un ou plusieurs types de dangers ? Les pictogrammes de la section inférieure l'indiquent. Pour chaque langue nationale, un texte décrit ces dangers et donne des conseils de prudence.



En savoir plus

www.health.belgium.be >

Environnement > Substances chimiques > Système Général Harmonisé

Une brochure peut être téléchargée à cette adresse ou obtenue auprès du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, Place Victor Horta 40 box 10, 1060 Bruxelles, Contact Center 02 524 97 97.

- Produits toxiques
- Produits présentant un risque mutagène, respiratoire, cancérigène ou pour la reproduction
- Produits corrosifs, dangereux pour la santé ou d'autres matériaux

- Produit présentant un danger par exposition cutanée, inhalation, irritation des yeux
- Produits explosifs
- Produits solides inflammables

- Produits combustibles (qui facilitent la combustion)
- Produits gazeux sous pression
- Danger pour l'environnement

DITES 'LUMEN' ET NON PLUS WATT

Depuis septembre de cette année, sur les emballages des ampoules, la première chose qui doit se voir, c'est le nombre de lumens (lm). La réglementation européenne exige cette mention en taille au moins double de celle du nombre de Watts (W), appelée progressivement à disparaître. Pourquoi ? Parce que le Watt caractérise une puissance alors que le lumen quantifie l'intensité du flux lumineux. Or, à puissance égale, les nouvelles lampes ont une intensité supérieure. Aujourd'hui, on peut donc choisir une lampe de l'intensité lumineuse souhaitée pour une moindre puissance, et donc une moindre consommation d'énergie. Et c'est bien là le critère le plus important !





La PIÈCE manquante

Retrouve la pièce manquante du puzzle.



Solution : la pièce manquante : 3

Numéro spécial Energie dans votre boîte aux lettres en février

Ce numéro de *Ma ville notre planète* est le dernier de l'année 2010. Votre magazine mensuel ne sera pas publié en janvier 2011. En février, une édition spéciale sera consacrée au thème de l'énergie. Il sera distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres. Les abonnés devront donc être vigilants : la distribution ne sera pas nominative. Il s'agit donc de surveiller son courrier en février!

En attendant de se retrouver en 2011, l'équipe de *Ma ville notre planète* souhaite d'excellentes (et durables) fêtes à tous ses lecteurs ainsi qu'un début d'année tonitruant...

Agenda

Pour obtenir ce magazine gratuitement tous les mois (sur abonnement) : 02 775 75 75, abonnement@bruxellesenvironnement.be ou www.bruxellesenvironnement.be/abonnement.

VISITES

Quelques heures de libre? Pourquoi pas une visite « à la carte » dans une des communes de Bruxelles? Pour une balade réussie, la Commission des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale édite une série de brochures bilingues, richement illustrées, reprenant plusieurs cartes illustrant le développement urbanistique de la commune et propose une ou plusieurs promenades permettant de découvrir ou de redécouvrir le patrimoine que nous côtoyons chaque jour.

Vous pouvez les obtenir gratuitement au guichet permanent « Info Patrimoine » des Halles Saint-Géry (ouvert du mardi au vendredi, de 10h00 à 18h00 et le samedi, de 14h00 à 17h00). Les documents sont également téléchargeables www.monument.irisnet.be

> Sensibilisation > Publications > Brochures

14/12 - CONFERENCE BIODIVERSITE

Conférence organisée par Natagora et Aves sur le faucon pèlerin, rapace qui s'est réinstallé depuis quelques années en Wallonie d'abord, puis à Bruxelles. L'orateur est Didier Vangeluwe. PAF : 5,5 euros.

Lieu: Hôtel Communal de Woluwe-Saint-Lambert, Avenue Hymans 2 à 1200 Bruxelles. 20h00.

Renseignements: Damien Hubaut; 0475 78 38 25; damienuhubaut@euphony.net

19/12 - PROMENADE DIDACTIQUE NATURE

Comment la Forêt de Soignes, ses arbres, sa végétation et ses habitants passent-ils l'hiver? Comment s'adaptent-ils? Promenade avec un guide nature (en français). Activité gratuite organisée par le Cercle des Guides Nature du Brabant en collaboration avec la Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs.

Lieu: Parking au bout de l'Avenue Schaller, 1160 Auderghem. Rendez-vous à 9h30 et fin prévue vers 12h30.

Renseignements: Jean RANDOUX; 02 705 43 02

8/1 - PROMENADE DECOUVERTE NATURE

Découverte de deux réserves naturelles régionales, le Poelbos et le marais de Jette. Activité gratuite.

Lieu: Réserve du Poelbos, Avenue du Laerbeek 112, 1090 Jette. Rendez-vous à 14h00 et fin de l'activité prévue vers 16h30.

Renseignements: Jean Rommes; 02 893 09 91; jean.rommes@natagora.be

16/1 - PROMENADE DIDACTIQUE NATURE

Promenade guidée au Scheutbosch sur le thème des arbres et bourgeons. Activité gratuite.

Lieu: Chalet de gardiens du parc régional, au bout de la Rue Scheutbosch, 1080 Molenbeek-Saint-Jean. Rendez-vous à 10h00 et fin de l'activité prévue vers 12h30.

Renseignements: Jean Leveque; 0496 53 07 68; leveque.jean@hotmail.com

19/1 - PROMENADE NOCTURNE NATURE

Promenade au clair de Lune en Forêt de Soignes. Activité gratuite.

Lieu: parking au coin de la Drève des Tumuli et la Drève du Comte, 1170 Watermael-Boitsfort. Rendez-vous à 19h00 et fin de l'activité prévue vers 23h00

Renseignements: Madeline Hammond; 0479 31 63 80

Pour toutes vos questions:

INFOS



02 775 75 75
www.bruxellesenvironnement.be